

”

Le désherbage,
clé d'une
bonne implantation “



BASF
We create chemistry

Le désherbage, clé d'une bonne implantation

- ✓ Pour une bonne implantation du colza, il est nécessaire **d'éviter tous facteurs pouvant être limitants**. Par exemple, la concurrence entre les adventices présentes dans la parcelle et les pieds de colza, pour les ressources en nutriments et en eau.

Le **contrôle des adventices** doit s'envisager à **l'échelle de la rotation**



C'est particulièrement le cas pour **le vulpin et le ray-grass**, des adventices de plus en plus présentes dans les colzas et les céréales.



La culture du colza permet de très bien les contrôler et de réduire les infestations dans la céréale qui suit.

Il est primordial de combiner **les méthodes agronomiques** et l'utilisation des **herbicides racinaires de pré ou de post-levée précoce** à large spectre (graminées et dicotylédones) afin de réduire le nombre d'interventions.

Le faux semis, une mesure efficace pour réduire les repousses de céréales !

Cette technique est moins efficace pour contrôler les vulpins et ray-grass ou les dicotylédones qui lèvent plus tard, en même temps que le colza.

Les solutions racinaires de pré-levée ou de post-levée précoce facilitent l'implantation grâce à un contrôle des adventices dès le départ



Témoin

Ray-grass (233 pl./m²)
(dpt 76) mars 2019



Impasse de prélevée
Stratos® Ultra (1,5 l/ha) + Dash® HC (1,5 l/ha)
Suivi en post de propyzamide (1,87 l/ha)



Alabama (2 l/ha) prélevée suivi en post
Stratos® Ultra (1,5 l/ha) + Dash® HC (1,5 l/ha)
Suivi de propyzamide (1,87 l/ha)

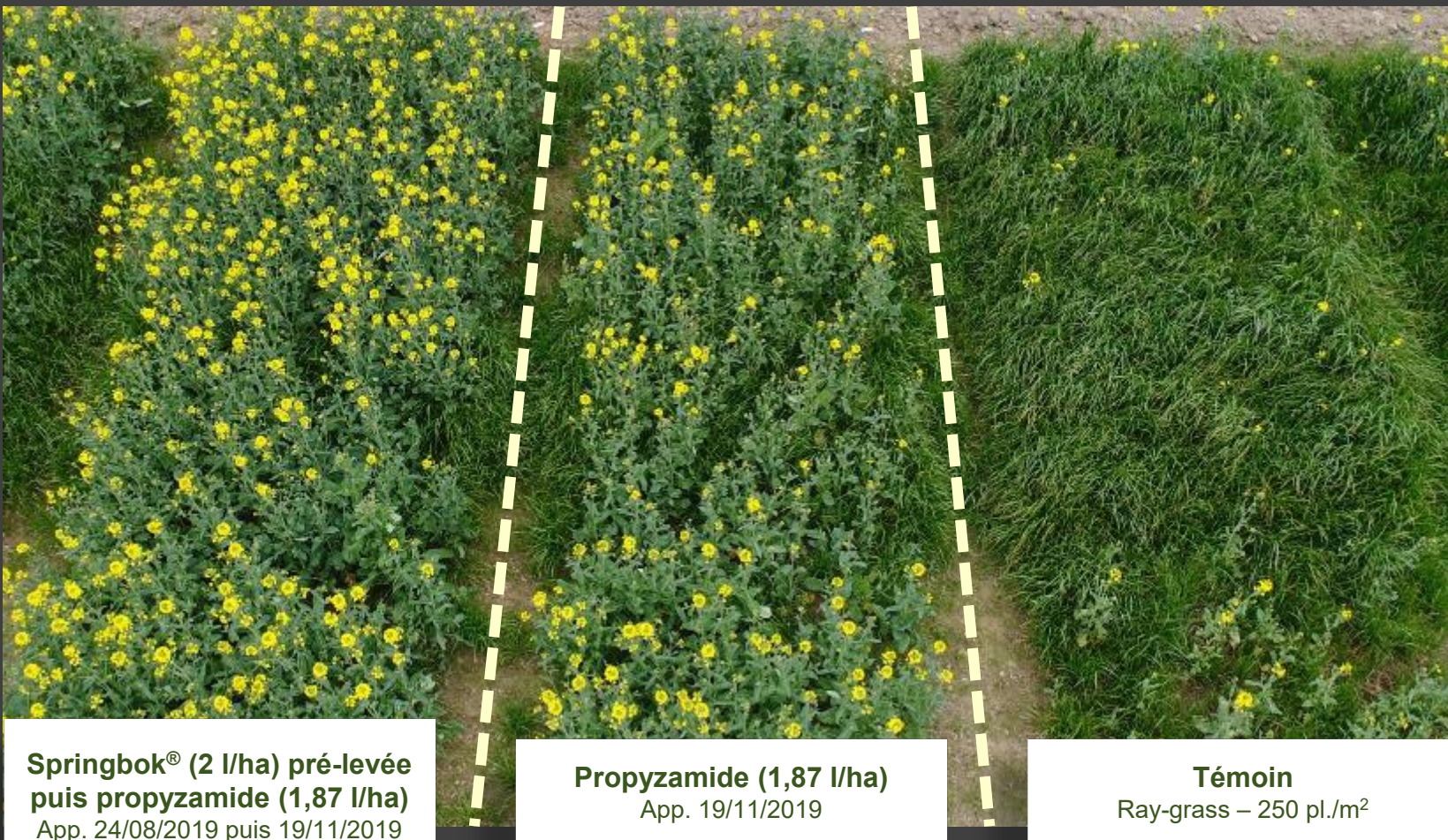
Importance du désherbage pour une meilleure implantation (dpt 86) – 3 avril 2020



Les solutions racinaires de pré-levée ou de post-levée précoce à large spectre (graminées et dicotylédones) permettent de désherber en un seul passage dans de nombreuses situations.

Une mauvaise gestion des adventices peut entraîner une **perte de pieds** et donc une perte de rendement.

Pour éviter cela, il faut agir tôt : au semis (pré-levée) ou dans les stades jeunes du colza (post-levée précoce).



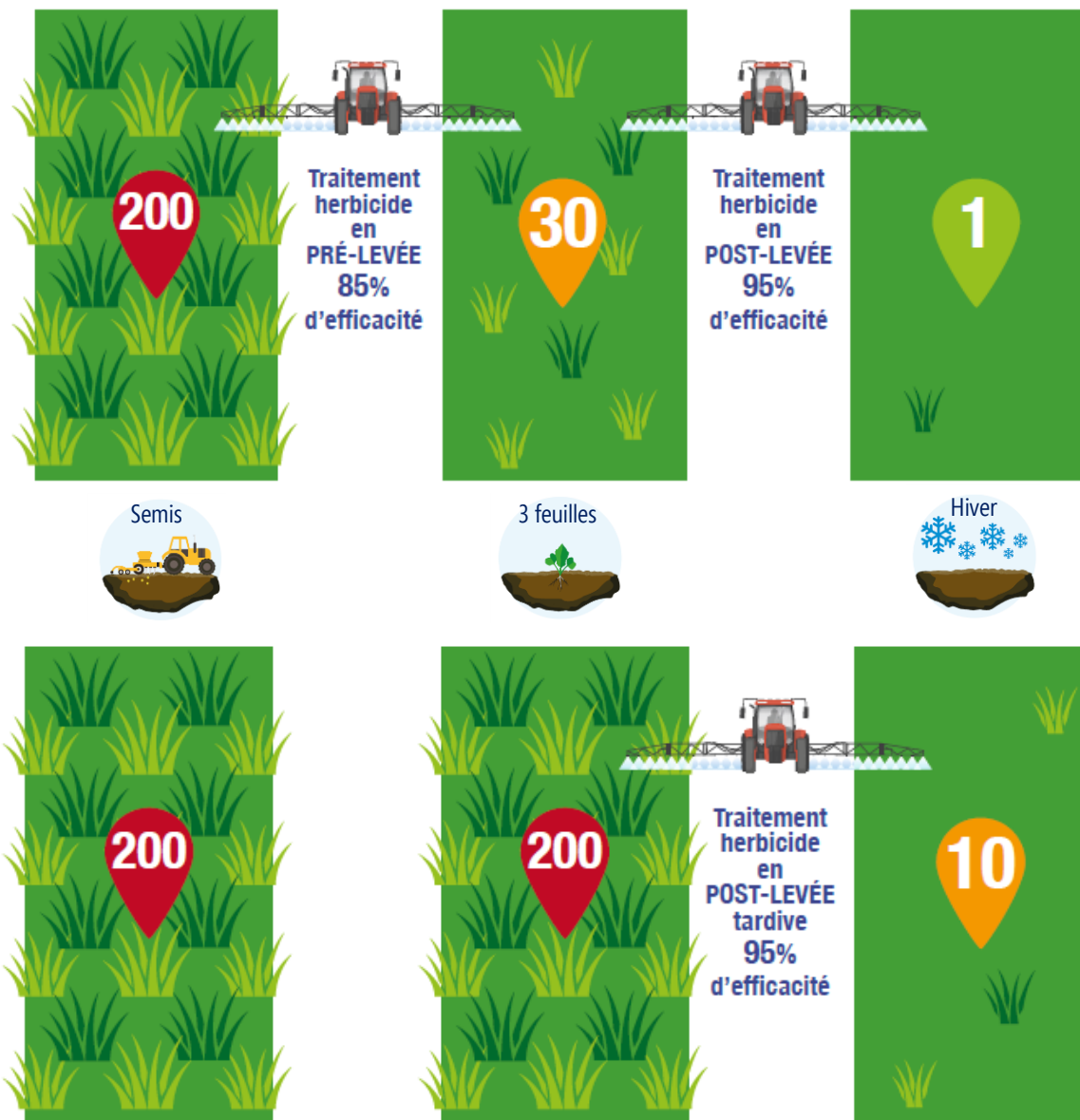
Springbok® (2 l/ha) pré-levée puis propyzamide (1,87 l/ha)
App. 24/08/2019 puis 19/11/2019

Propyzamide (1,87 l/ha)
App. 19/11/2019

Témoin
Ray-grass – 250 pl./m²

Exemple sur la gestion des vulpins et des ray-grass

Nombre de
vulpins au m²



PRÉ-LEVÉE + POST-LEVÉE TARDIVE

- Concurrence précoce limitée
- Désherbage sécurisé (post-levée sur graminées)

DÉSHERBAGE RÉUSSI !

Niveau de concurrence
des adventices

- Fort
- Moyen
- Faible

POST-LEVÉE TARDIVE

- Concurrence prolongée
- Efficacité désherbage limitée (sur graminées)

STRATÉGIE RISQUÉE !

Gérer les géraniums dans les colzas



Avec un herbicide racinaire
de pré-levée

Sans herbicide racinaire de
pré-levée

Les herbicides racinaires de pré-levée ou de post-levée précoce **contrôlent les levées échelonnées** et facilitent la gestion des interventions de post-levée, notamment en présence de géraniums.

**En savoir
plus sur nos
solutions de
désherbage !**



Mentions légales

Alabama® : AMM n°2120075 – 200 g/l diméthénamide-P + 200 g/l métazachlore + 100 g/l quinmérac – SE (suspo-émulsion) ; **Dash® HC** : AMM n°9400478 - 45 g/L acide oléique + 205 g/L esters de phosphate d'alcools gras polyoxyalkylés + 345 g/L esters méthyliques d'acides gras - EC (concentré émulsionnable) ; **Springbok®** : AMM : n°2090112 - 200 g/L diméthénamide-P + 200 g/L metazachlore - EC (concentré émulsionnable) ; **Stratos® Ultra** : AMM n°9000490 - 100 g/L cycloxydime – EC (concentré émulsionnable)

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marques déposées BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 765COHE0520R – Mai 2020.

Alabama® : SGH07, SGH08, SGH09 - ATTENTION - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Dash® HC** : SGH05, SGH07, SGH08, SGH09 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. - H315 : Provoque une irritation cutanée. - H318 : Provoque de graves lésions des yeux. - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Springbok®** : SGH07, SGH08, SGH09 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Stratos® Ultra** : SGH07, SGH08, SGH09 - Danger - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H315 : Provoque une irritation cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. - H361d : Susceptible de nuire au fœtus - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH05



SGH07



SGH08



SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.